

INTRODUCTION

En tant que membres de la région 6 de la *Professional Association of Canadian Theatres*, nous croyons en l'importance du renouvellement de la politique culturelle afin qu'elle reflète l'art et la culture de demain. Nous considérons que cette nouvelle politique devra soutenir principalement l'inclusion et l'équité, l'éducation culturelle et la formation continue ainsi que d'encourager des pratiques artistiques durables. Le gouvernement se doit de soutenir les artistes sur son territoire et ce, peu importe la langue dans laquelle ils décident de créer, leurs origines ou leurs capacités. Tous les citoyens ont droit à un accès démocratique à l'art et à la culture et la formation continue doit être encouragée par des actions concrètes dans le secteur culturel. Les pratiques artistiques et culturelles doivent être soutenues dans un esprit de durabilité et de continuité, tout en se renouvelant afin de mieux faire face aux changements constants de notre société.

Un partenariat pour un paysage culturel québécois dynamique

Les signataires de ce mémoire sont membres de la région 6 de la *Professional Association of Canadian Theatres* (PACT). Nous cumulons ensemble plus de 300 années de contribution au paysage culturel québécois. Nous sommes un regroupement qui rassemble des compagnies de théâtre professionnel anglophones du Québec. Nous comptons parmi nos rangs des théâtres institutionnels, indépendants, jeune public, estivaux, multiculturels et axés sur la dramaturgie contemporaine. Ainsi, nous vivons les hauts et les bas de la création artistique, de la production de l'art vivant et du développement de public, tout en nous engageant à prendre part activement à la vie culturelle québécoise de demain. En tant qu'intervenants et partenaires majeurs du secteur de service culturel, nous croyons primordial de constamment évaluer et renouveler notre planification stratégique collective. Nous sommes heureux d'avoir l'opportunité de vous transmettre notre opinion en vue du renouvellement de la Politique culturelle du Québec.

À propos de l'inclusion et de l'équité :

Nous sommes conscients que le français et la culture francophone sont et ce doivent d'être prédominants au Québec. Nous croyons tout de même qu'un Québec sain est composé d'une société ouverte et progressiste; une société qui respecte et rend hommage à tous ceux qui y contribue et qui en bénéficie. De notre point de vue du milieu du théâtre professionnel, une nouvelle politique culturelle doit mettre en valeur ce changement paradigmatique vers l'inclusion, l'équité et la diversité que l'on voit poindre présentement dans le théâtre occidental.

Puisque la participation culturelle est un besoin intrinsèque au bien-être d'un individu, nous croyons que l'expression artistique de tous se doit d'être bienvenue, encouragée et soutenue, et que le soutien d'un gouvernement envers les pratiques professionnelles est un bon indicateur de ses valeurs. Nous insistons donc pour que la langue des anglophones, allophones et Premières Nations et Inuits fasse partie de **l'affirmation et du soutien** des pratiques professionnelles de ces groupes. De plus, il est nécessaire de démontrer un soutien clair et sans équivoque pour l'inclusion équitable des pratiques artistiques des individus ayant des capacités différentes ou hautement marginalisés.

La pratique artistique de ces groupes sous-représentés devrait être reconnue comme étant un atout et non une menace au caractère francophone du Québec. Comme le démontre une étude de 2014 du Conseil supérieur de la langue française, la langue commune de tous les Québécois est le français. De plus, les relations qu'entretiennent les artistes traditionnellement francophones avec les artistes anglophones, allophones ou issues des cultures autochtones ont permis à plusieurs créateurs québécois de toucher une plus grande partie de la population et d'augmenter la portée de leur propre potentiel créateur. Au sein même du Québec, les artistes issus de la diversité participent à l'ouverture de la société et au démantèlement des préjugés. De plus, ces échanges se font naturellement par le travail des artistes qui enrichissent la pratique artistique de tous.

Fondamentalement, il est nécessaire de s'engager à aborder le problème des iniquités historiques en mettant en place des actions qui permettront de rétablir un équilibre, en permettant de surmonter les obstacles systémiques à l'inclusion. La création de langue anglaise au Québec n'est pas le résultat d'une certaine popularité actuelle, mais bien d'un long processus de développement, d'engagement et de besoin fondamental à être représenté et de partager sa voix. De plus, nous considérons qu'une politique culturelle qui soutient la protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique doit inclure *et soutenir* la liberté de créer dans la langue de son choix.

À propos de l'éducation :

Tout comme la lecture, l'écriture et les mathématiques, tous doivent être en mesure d'avoir accès aux arts et de recevoir une éducation culturelle et artistique de qualité. De surcroît, la pratique contemporaine a démontré que les artistes et la pratique artistique peuvent être un soutien clé dans l'enseignement de compétences techniques telles que mentionnées précédemment ainsi que pour l'acquisition de compétences générales comme l'esprit critique, la créativité et l'estime de soi. À ce titre, il est primordial d'investir dans un partenariat entre les artistes et le milieu de l'éducation. Afin que tous bénéficient de ce partenariat, l'accès démocratique doit être la valeur qui guidera les décisions qui seront prises en ce sens. Considérant ces éléments clés, nous recommandons que :

- Un financement des organismes culturels offrant au milieu de l'éducation un accès à de l'art et de la culture dans un cadre professionnel, garantissant ainsi aux élèves un accès à la culture indépendant du financement en éducation qui fluctue annuellement ou qui diffère d'une école et d'une région à l'autre. Des ententes de partenariats doivent être mises en places entre les différents ministères afin d'assurer que ces fonds servent exclusivement aux projets entre artistes professionnels et institutions scolaires. Il s'avère essentiel que les jeunes aient accès à de l'art et aux artistes professionnels tout comme il est nécessaire que l'éducation des arts dans les écoles reflète la réalité contemporaine des différentes pratiques artistiques.
- Le mentorat et les stages de perfectionnement sont des outils vitaux au développement des artistes et au maintien de notre héritage artistique dans un souci de continuité. Si aucun investissement n'est alloué à ce secteur de l'éducation, nous risquons de voir de précieux créateurs quitter leur région au profit des autres coins du pays ou du monde tout en perdant de précieuses connaissances et techniques de certains artistes qui choisiront de délaissier leur pratique artistique à l'avenir. Bien qu'historiquement nos compagnies artistiques se sont investies sporadiquement dans ce secteur de manière ad hoc, il y a un besoin de créer un programme subventionné pour créer un lien durable entre les jeunes artistes émergents et les artistes établis.
- Malgré l'avènement de l'ère numérique, il ne faut pas mettre de côté les connaissances traditionnelles importantes à la création artistique. Offrir une place de choix aux nouvelles techniques est nécessaire, tant que l'héritage technique garde une part importante de l'éducation et de l'expérience culturelle.

À propos du soutien pour des pratiques durables

Le milieu des arts et de la culture est un facteur économique clé au Québec; créateur d'emplois, générateur de tourisme et d'une valeur de plusieurs milliards dans l'économie québécoise. À ce titre, l'investissement dans les arts et la culture est vital pour la prospérité du Québec et le bien-être des Québécois et Québécoises. Nous insistons donc pour que soient considérés les points suivants, que nous jugeons essentiels au soutien d'une pratique artistique professionnelle durable et à la participation d'un large public.

- En cette période de l'avènement de l'ère numérique, la population s'isole de plus en plus à l'intérieur de leur foyer. Les arts vivants peuvent jouer un rôle important dans les relations humaines et devenir la pierre angulaire de la communauté. Ainsi, un soutien direct des arts et de la participation citoyenne devrait être encouragé dans le cadre d'une vie saine. De plus, le gouvernement se doit d'encourager les citoyens à comprendre que la participation à des activités culturelles est une façon considérable d'entrer en relation avec les autres et soi-même. Ainsi, nous recommandons un crédit d'impôt sur le revenu pour une partie des dépenses liées à des événements culturels; par exemple, permettre à ceux qui ne peuvent assister aux événements d'être éligibles à des reçus d'impôts partiels ou complets à l'achat de billets en « suspens »; ou un crédit d'impôt sur toutes dépenses culturelles à partir d'un certain montant, comme pour les frais médicaux. L'objectif étant d'encourager l'accès aux arts sans pour autant demander aux organismes culturels et artistiques de dévaluer les coûts de leurs activités.

- □ Les compagnies bien établies jouent un rôle crucial en soutenant les artistes émergents, en participant à la création et la diffusion de pratiques inclusives et en produisant l'art de demain. À ce titre, ces compagnies devraient bénéficier d'un financement accru qui leur permettrait de bâtir et de maintenir les infrastructures nécessaires aux collaborations, mentorats, diffusion de connaissances et de ressources tout en aidant à surmonter plusieurs obstacles systémiques.
- □ Avec la diminution du soutien des médias traditionnels envers le milieu culturel et artistique, ainsi que la saturation d'information créée par l'ère numérique, il devient essentiel d'aider la population à entrer en lien avec les arts et la culture, et d'aider les artistes et les compagnies artistiques à rejoindre leur public. À cette fin, nous recommandons les éléments suivants :
 - ★ Encourager la formation et le soutien des postes de communications et marketing au sein des compagnies professionnelles.
 - ★ Offrir formation et soutien financier aux travailleurs culturels des secteurs artistiques plus traditionnels afin qu'ils acquièrent des compétences numériques.
 - ★ Lorsque le gouvernement fait la promotion du Québec, la célébration des arts et la culture se doit d'être inclusive et ces efforts de promotion doivent inclure l'ensemble des artistes québécois. En dehors du marché de la Francophonie, le Québec devrait promouvoir de manière équitable les artistes issus de la diversité et ceux habituellement sous-représentés. Ces artistes ne devraient pas avoir à attendre d'obtenir une certaine popularité et une reconnaissance internationale par leurs propres moyens, mais plutôt faire partie du même soutien de la part de leur communauté comme tout autre artiste du Québec.
 - ★ Adopter des programmes qui visent à créer de nouveaux partenariats et de nouvelles structures afin de permettre une véritable participation citoyenne dans les arts et la culture. Il est essentiel de comprendre que favoriser de telles pratiques nécessite un soutien pour les travailleurs culturels ainsi que pour la diffusion et l'administration.
- □ Dans un esprit d'équité, le financement doit être directement accessible aux artistes émergents, indépendants et surtout, aux minorités culturelles et aux artistes handicapés afin que tous puissent affronter les obstacles financiers inhérents à une pratique artistique, jouir d'un processus de création autonome et joindre directement son public.
- □ L'ère numérique pose un défi considérable en ce qui concerne les droits d'auteur et des artistes. La diffusion et la promotion de l'art et de la culture deviendront des enjeux majeurs dans la prochaine décennie puisque le numérique aura un impact sur les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les artistes et travailleurs culturels. Le gouvernement a l'obligation de travailler de concert avec les différents intervenants du milieu afin de déterminer la stratégie à adopter devant cette question de droits d'auteur.
- □ En tant qu'artistes professionnels, nous sommes conscients de l'importance de reconnaître les intérêts et les demandes du public. Nous devons toutefois être en mesure de créer des œuvres qui répondent aussi à une demande inconsciente de notre société. Suivre le principe de l'offre et de la demande est souhaitable, mais proposer une vision créative de la société dans laquelle nous vivons l'est davantage puisque les discussions provoquées par l'art sont souvent ce dont a besoin une culture : même si le public n'est pas conscient de ce besoin.

En conclusion, nous sommes conscients que le paysage culturel de demain sera créé par les artistes d'aujourd'hui. Nous espérons que cette nouvelle politique culturelle du Québec reflètera notre souci de flexibilité, de soutien, d'inclusion et qu'elle nous permettra de maximiser nos chances d'être des partenaires culturels. Nous sommes prêts à collaborer à relever les défis d'une pratique artistique et culturelle moderne au Québec. Cette nouvelle politique culturelle aura la responsabilité de nourrir le potentiel de tous.

Nous espérons pouvoir poursuivre cette conversation avec le Ministère et, de ce fait, les citoyens du Québec sur ces enjeux.

Ce document a été rédigé et déposé par :

[Black Theatre Workshop](http://blacktheatreworkshop.ca) (blacktheatreworkshop.ca)

[Théâtre Centaur](http://centaurtheatre.com) (centaurtheatre.com)

[Centre Segal des arts de la scène](http://segalcentre.org) (segalcentre.org)

[Geordie Productions Inc.](http://geordie.ca) (geordie.ca)

[Imago Theatre](http://imagotheatre.ca) (imagotheatre.ca)

[Hudson Village Theatre](http://villagetheatre.ca) (villagetheatre.ca)

[Atelier de dramaturgie de Montréal](http://playwrights.ca) (playwrights.ca)

[Repercussion Theatre](http://repercussiontheatre.com) (repercussiontheatre.com)

[Teesri Duniya Theatre](http://teesriduniyatheatre.com) (teesriduniyatheatre.com)

[Théâtre Youtheatre](http://youtheatre.ca) (youtheatre.ca)

Avec l'aide et le soutien de la *Québec Drama Fédération*.

Pour plus d'informations sur les compagnies signataires, merci de visiter leur site web ou le [répertoire](#) disponible sur PACT.ca.